



Chambéry le 6 juin 2017

Objet : Recrutement d'un.e chargé.e de mission Réseau alpin de la forêt de montagne

1. Contexte du poste

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les Alpes et le Massif central et leur politique de massif.

La forêt-filière bois dans les Alpes est un axe de la politique montagne porté par le Comité de Massif depuis plus dix ans. Pour concrétiser sa stratégie de valorisation de la forêt alpine, le Comité de Massif est doté :

- D'outils tels que la certification BOIS DES ALPES™,
- De programmes financiers spécifiques : la CIMA et le POIA,
- et d'un réseau d'acteurs et de territoires qui fonctionne pour valoriser le bois des Alpes : il s'agit du « Réseau Alpin de la Forêt de Montagne » animé par les Communes forestières des Alpes, conjointement par les unions régionales AURA et PACA.

2. Missions

Intégré.e à l'équipe régionale AURA, le.a chargé.e de mission aura pour mission principale l'animation du réseau alpin de la forêt de montagne, en lien étroit avec les chargés de mission des Communes Forestières PACA.

Animation du réseau alpin de la forêt de montagne

- 1- Promotion et incitation à l'application de la Stratégie forestière alpine
 - Renouvellement du site www.alpesboisforet.eu
 - Renseignement et diffusion des outils de communication sur la stratégie forestière alpine auprès des acteurs alpins
 - Réalisation d'une plaquette de communication à mi-parcours de la programmation financière 2014-2020
- 2- Appui aux territoires pour développer des réseaux d'acteurs locaux, interrégionaux et transfrontaliers
 - Conseil et accompagnement des porteurs de projets territoriaux
 - Veille des projets et appui au développement des projets/initiatives interrégionaux
 - Mise en lien des initiatives alpines avec les démarches inter massif et arc alpin : participation au groupe de travail forêt filière bois de la macro-région

- Alpes, développement d'un projet alpin international avec les partenaires impliqués
- 3- Suivi et organisation du renseignement des indicateurs de la stratégie forestière alpine
 - Evolution et travail sur les indicateurs de suivi de la stratégie
 - Traitement et analyse des données pour renseigner les indicateurs
 - Information au groupe de travail forêt
 - 4- Appui et suivi du déploiement de Bois des Alpes certifié dans la construction publique
 - Participation à la mise à jour de la base de données
 - Participation au déploiement de Bois des Alpes dans les Espaces Valléens et dans les métropoles
 - 5- Accompagnement de l'animation du groupe forêt du Comité de Massif
 - Suivi et synthèse des projets sollicitant les aides de la politique Massif (CIMA et POIA)
 - Analyses spécifiques et suivi des travaux du groupe forêt
 - Appui à la préparation des réunions du groupe forêt

Animation des actions biodiversité

- Coordination des actions des Communes Forestières dans le projet multi-partenarial de mise en œuvre des SRCE Auvergne et Rhône-Alpes sur les trames vertes forestières
- Participation à la Stratégie Régionale pour les Services Sociaux Environnementaux rendus par la forêt (volet communication et relais auprès des élus principalement)

Participation à la vie de l'association : réunion d'équipe, rédaction d'articles pour les lettres d'infos et le site...

3. Profil recherché

- Formation développement territorial et/ou forestière
- Expérience/qualités en gestion de projet et animation de réseau
- Connaissances en matière de politique montagne et de fonctionnement des collectivités locales appréciées
- Anglais professionnel
- Autonomie et aptitude au travail en équipe
- Qualités en matière de communication

4. Conditions :

Contrat à durée déterminée 6 mois minimum, remplacement congé maternité

Localisation du bureau : Chambéry

Rémunération selon expérience, permis B exigé

Poste à pourvoir le plus tôt possible

Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par courrier et par mail à :

Monsieur le Directeur

Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

auvergnerhonealpes@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 21 juin